

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Torr Seal, Part Number 9530001

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	: Torr Seal, Part Number 9530001	
Réf. (kit chimique)	: 9530001	
Référence	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Non disponible.
	: Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Non disponible.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	: Chimie analytique. Agents d'étanchéité et adhésifs	
	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Tube 69.5 ml - 95 gr
	: Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Tube 27.88 ml - 46 gr

Utilisations non recommandées : Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Agilent Technologies Deutschland GmbH
Hewlett-Packard-Str. 8
76337 Waldbronn
Allemagne
0800 603 1000

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS : pdl-msds_author@agilent.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture) : CHEMTREC®: +(33)-975181407

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Agilent Torr Seal - part A Mélange
- Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B Mélange
- Hardener

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin

H315	CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE	Catégorie 2
H319	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE	Catégorie 2
H317	SENSIBILISATION CUTANÉE	Catégorie 1
H411	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE	Catégorie 2

Agilent Torr Seal - part B - Hardener

H314	CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE	Catégorie 1B
H317	SENSIBILISATION CUTANÉE	Catégorie 1
H360F	TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION	Catégorie 1B
H411	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU	Catégorie 2

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

AQUATIQUE

Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

Agilent Torr Seal - part B - Hardener Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

Composants de toxicité inconnue : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin
 Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité cutanée aiguë inconnue : 10 - 30%
 Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation aiguë inconnue : 10 - 30%
 Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité orale aiguë inconnue : 10 - 30%

Agilent Torr Seal - part B - Hardener
 Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité cutanée aiguë inconnue : 10 - 30%
 Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation aiguë inconnue : 10 - 30%
 Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité orale aiguë inconnue : 10 - 30%

Composants d'écotoxicité inconnue : Agilent Torr Seal - part B - Hardener
 Contient 19.8 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin



Agilent Torr Seal - part B - Hardener



Mention d'avertissement : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Attention
 Agilent Torr Seal - part B - Hardener Danger

Mentions de danger : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin
 H315 - Provoque une irritation cutanée.
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
 H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Agilent Torr Seal - part B - Hardener
 H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
 H360F - Peut nuire à la fertilité.
 H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin
 P280 - Porter des gants de protection. Porter un équipement de protection des yeux ou du visage.
 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
 P261 - Éviter de respirer les vapeurs.
 P264 - Se laver soigneusement après manipulation.

Agilent Torr Seal - part B - Hardener
 P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
 P280 - Porter des gants de protection, des vêtements et équipement de protection des yeux ou du visage.
 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Intervention	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	P391 - Recueillir le produit répandu. P391 - Recueillir le produit répandu. P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
Stockage	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Non applicable. Non applicable.
Élimination	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales. P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.
Ingrédients dangereux	:  Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700); Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether et 2,2'-[méthylènebis(p-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane 2,2'-monodiéthylamine; 4,4'-isopropylidènediphénol; 2-pipérazin-1-yléthylamine et 2-(3,4-epoxycyclohexyl)éthyltriméthoxysilane
Éléments d'étiquetage supplémentaires	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique. Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards. Non applicable.
Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Non applicable. Réservé aux utilisateurs professionnels.
<u>Exigences d'emballages spéciaux</u>		
Avertissement tactile de danger	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Non applicable. Non applicable.
2.3 Autres dangers		
Le produit répond aux critères de PBT ou de vPvB conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB. Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.
Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	La polymérisation est exothermique et risque de dégénérer en réaction incontrôlée. La polymérisation est exothermique et risque de dégénérer en réaction incontrôlée. Provoque des brûlures du tube digestif. Contient une ou plusieurs substances considérées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien.

Torr Seal, Part Number 9530001

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Substances connues pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien

Nom des composants	Impact
Agilent Torr Seal - part B - Hardener 4,4'-isopropylidènediphénol	Santé humaine et environnement.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Mélange
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Mélange

Nom du produit/composant	Identifiants	%	Classification	Concentration spécifique limites, facteurs M et ETA	Type
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin					
produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700)	CE: 500-033-5 CAS: 25068-38-6 Index: 603-074-00-8	$\geq 25 - \leq 50$	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411	Skin Irrit. 2, H315: C $\geq 5\%$ Eye Irrit. 2, H319: C $\geq 5\%$	[1]
Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether	CAS: 28064-14-4	$\geq 10 - \leq 25$	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411	-	[1]
dioxyde de titane	CE: 236-675-5 CAS: 13463-67-7 Index: 022-006-00-2	≤ 10	Carc. 2, H351 (inhalation)	-	[1] [2] [*]
2,2'-[méthylènebis(p-phénylèneoxyméthylène)] bisoxirane	CE: 218-257-4 CAS: 2095-03-6	<1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 STOT SE 3, H335 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	M [aigu] = 1 M [chronique] = 1	[1]
Agilent Torr Seal - part B - Hardener					
2,2'-monodiéthylamine	CE: 203-865-4 CAS: 111-40-0 Index: 612-058-00-X	$\geq 10 - \leq 25$	Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Skin Corr. 1B, H314 Skin Sens. 1, H317	ETA [oral] = 1080 mg/kg ETA [dermique] = 1090 mg/kg	[1] [2]
Quartz (SiO ₂)	CE: 238-878-4 CAS: 14808-60-7	$\geq 10 - \leq 25$	STOT RE 1, H372 (poumons) (inhalation)	-	[1] [2]
4,4'-isopropylidènediphénol	CE: 201-245-8 CAS: 80-05-7 Index: 604-030-00-0	<2.5	Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Repr. 1B, H360F STOT SE 3, H335 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	M [aigu] = 1 M [chronique] = 10	[1] [2] [3]
2-pipérazin-1-yléthylamine	CE: 205-411-0 CAS: 140-31-8	<1	Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 3, H311	ETA [oral] = 500 mg/kg	[1]

Torr Seal, Part Number 9530001

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

2-(3,4-epoxycyclohexyl) éthyltriméthoxysilane	Index: 612-105-00-4 CE: 222-217-1 CAS: 3388-04-3	<1	Skin Corr. 1B, H314 Skin Sens. 1, H317 Repr. 2, H361fd STOT RE 1, H372 Aquatic Chronic 3, H412 Skin Sens. 1B, H317 Muta. 2, H341 Carc. 2, H351 Aquatic Chronic 3, H412 Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.	ETA [dermique] = 866 mg/kg - -	[1]
---	--	----	---	--	-----

Aucun autre composant présent, sur la base des connaissances actuelles du fournisseur, n'est classé ou ne contribue à la classification de la substance, et ne nécessite donc un signalement dans cette section.

Type

Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin

[1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement
[2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail
[*] La classification en tant que cancérogène par inhalation s'applique uniquement aux mélanges mis sur le marché sous la forme de poudre contenant 1 % ou plus de particules de dioxyde de titane ayant un diamètre ≤ 10 µm qui ne sont pas liés dans une matrice.

Agilent Torr Seal - part B - Hardener

[1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement
[2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail
[3] Substance de degré de préoccupation équivalent

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin.
Inhalation	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer la bouche à bouche. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Agilent Torr Seal - part B
- Hardener

Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.

Contact avec la peau

: Agilent Torr Seal - part A
- Epoxy Resin

Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin. En cas d'affections ou de symptômes, évitez d'exposer plus longtemps. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

Agilent Torr Seal - part B
- Hardener

Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin. En cas d'affections ou de symptômes, évitez d'exposer plus longtemps. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

Ingestion

: Agilent Torr Seal - part A
- Epoxy Resin

Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissements dans les poumons. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Agilent Torr Seal - part B
- Hardener

Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Protection des sauveteurs

: Agilent Torr Seal - part A
- Epoxy Resin

bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Agilent Torr Seal - part B
- Hardener

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux

: Agilent Torr Seal - part A
- Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B
- Hardener

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Inhalation

: Agilent Torr Seal - part A
- Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B
- Hardener

Aucun effet important ou danger critique connu.

Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau

: Agilent Torr Seal - part A
- Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B
- Hardener

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion

: Agilent Torr Seal - part A
- Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B
- Hardener

Aucun effet important ou danger critique connu.

Corrosif pour le tube digestif. Provoque des brûlures.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux

: Agilent Torr Seal - part A
- Epoxy Resin

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
larmolement
rougeur

Agilent Torr Seal - part B
- Hardener

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur
larmolement
rougeur

Inhalation

: Agilent Torr Seal - part A
- Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B
- Hardener

Aucune donnée spécifique.

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
poids fœtal réduit
augmentation de la mortalité fœtale
malformations du squelette

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Contact avec la peau	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette
Ingestion	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Aucune donnée spécifique.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
Traitements spécifiques	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Pas de traitement particulier.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Pas de traitement particulier.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Aucun connu.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	La polymérisation est exothermique et risque de dégénérer en réaction incontrôlée. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur. Cette substance est toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	La polymérisation est exothermique et risque de dégénérer en réaction incontrôlée. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur. Cette substance est toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Produits de combustion dangereux : Agilent Torr Seal - part A
- Epoxy Resin

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
composés halogénés
oxyde/oxydes de métal

Agilent Torr Seal - part B
- Hardener

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
oxydes d'azote
oxyde/oxydes de métal

5.3 Conseils aux pompiers

Précautions spéciales pour les pompiers : Agilent Torr Seal - part A
- Epoxy Resin

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Agilent Torr Seal - part B
- Hardener

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie : Agilent Torr Seal - part A
- Epoxy Resin

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

Agilent Torr Seal - part B
- Hardener

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes : Agilent Torr Seal - part A
- Epoxy Resin

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

		les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.
Pour les secouristes	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités. Recueillir le produit répandu.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités. Recueillir le produit répandu.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage		
Méthodes de nettoyage	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Torr Seal, Part Number 9530001

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.4 Référence à d'autres rubriques : Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.
Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.
Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter l'exposition durant une grossesse. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas avaler. Éviter le rejet dans l'environnement. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Stockage	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	<p>Stocker conformément à la réglementation locale. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé, à l'écart de produits incompatibles et de sources d'incendie. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.</p>
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	<p>Stocker conformément à la réglementation locale. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé, à l'écart de produits incompatibles et de sources d'incendie. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.</p>

Directive Seveso - Seuils de déclaration

Critères de danger

Catégorie	Seuil de notification et de MAPP (Politique de prévention des accidents majeurs)	Seuil de rapport de sécurité
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin E2	200 tonne	500 tonne
Agilent Torr Seal - part B - Hardener E2	200 tonne	500 tonne

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Applications industrielles, Applications professionnelles.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Applications industrielles, Applications professionnelles.
Solutions spécifiques au secteur industriel	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin	Non disponible.
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Torr Seal, Part Number 9530001

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin dioxyde de titane	Ministère du travail (France, 10/2022). Notes: Valeurs limites admises (circulaires) VME: 10 mg/m ³ , (en Ti) 8 heures.
Agilent Torr Seal - part B - Hardener 2,2'-monodiéthylamine	Ministère du travail (France, 10/2022). Sensibilisant cutané. Notes: Valeurs limites admises (circulaires) VME: 1 ppm 8 heures. VME: 4 mg/m ³ 8 heures.
Quartz (SiO ₂)	Ministère du travail (France, 10/2022). Notes: Valeurs limites réglementaires contraignantes (article R. 4412-149 du Code du travail) VME: 0.1 mg/m ³ 8 heures. Forme: fraction alvéolaire
4,4'-isopropylidènediphénol	Ministère du travail (France, 10/2022). Notes: Valeurs limites réglementaires contraignantes (article R. 4412-149 du Code du travail) VME: 2 mg/m ³ 8 heures. Forme: poussière

Indices d'exposition biologique

Aucun index d'exposition connu.

Procédures de surveillance recommandées

: Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

DNEL/DMEL

Nom du produit/composant	Type	Exposition	Valeur	Population	Effets
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin dioxyde de titane	DNEL	Long terme Inhalation	28 µg/m ³	Population générale	Local
	DNEL	Long terme Inhalation	170 µg/m ³	Opérateurs	Local
Agilent Torr Seal - part B - Hardener 2,2'-monodiéthylamine	DNEL	Long terme Inhalation	0.87 mg/m ³	Opérateurs	Local
	DNEL	Long terme Voie cutanée	1.1 mg/cm ²	Opérateurs	Local
	DNEL	Court terme Inhalation	2.6 mg/m ³	Opérateurs	Local
	DNEL	Long terme Inhalation	4.6 mg/m ³	Population générale	Systémique
	DNEL	Court terme Voie cutanée	4.88 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	4.88 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	11.4 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	15.4 mg/m ³	Opérateurs	Systémique
DNEL	Court terme	27.5 mg/m ³	Population	Systémique	

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

4,4'-isopropylidènediphénol	DNEL	Inhalation Court terme	92.1 mg/m ³	générale Opérateurs	Systemique
	DNEL	Inhalation Court terme Voie cutanée	24 µg/kg bw/jour	Population générale	Systemique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	24 µg/kg bw/jour	Population générale	Systemique
	DNEL	Court terme Voie orale	53 µg/kg bw/jour	Population générale	Systemique
	DNEL	Long terme Voie orale	53 µg/kg bw/jour	Population générale	Systemique
	DNEL	Court terme Voie cutanée	66 µg/kg bw/jour	Opérateurs	Systemique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	66 µg/kg bw/jour	Opérateurs	Systemique
	DNEL	Court terme Inhalation	1 mg/m ³	Population générale	Local
	DNEL	Long terme Inhalation	1 mg/m ³	Population générale	Local
	DNEL	Court terme Inhalation	1 mg/m ³	Population générale	Systemique
	DNEL	Long terme Inhalation	1 mg/m ³	Population générale	Systemique
	DNEL	Court terme Inhalation	2 mg/m ³	Opérateurs	Local
	DNEL	Long terme Inhalation	2 mg/m ³	Opérateurs	Local
	2-pipérazin-1-yléthylamine	DNEL	Court terme Voie cutanée	20 mg/kg	Opérateurs
DNEL		Court terme Inhalation	21.4 mg/m ³	Opérateurs	Systemique
DNEL		Court terme Voie cutanée	0.04 mg/cm ²	Opérateurs	Local
DNEL		Long terme Voie cutanée	3.3 mg/kg	Opérateurs	Systemique
DNEL		Long terme Inhalation	3.6 mg/m ³	Opérateurs	Systemique
DNEL		Long terme Voie cutanée	0.006 mg/cm ²	Opérateurs	Local
DNEL		Court terme Voie cutanée	10 mg/kg	Population générale [Humain via l'environnement]	Systemique
DNEL		Court terme Inhalation	5.3 mg/m ³	Population générale [Humain via l'environnement]	Systemique
DNEL		Court terme Voie orale	1.5 mg/kg	Population générale [Humain via l'environnement]	Systemique
DNEL		Court terme Voie orale	0.02 mg/cm ²	Population générale [Humain via l'environnement]	Local
DMEL		Long terme Voie cutanée	1.7 mg/kg	Population générale [Humain via l'environnement]	Systemique
DMEL		Long terme	0.9 mg/m ³	Population	Systemique

Torr Seal, Part Number 9530001

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

		Inhalation		générale [Humain via l'environnement]	
	DMEL	Long terme Voie orale	0.3 mg/kg	Population générale [Humain via l'environnement]	Systemique
	DMEL	Long terme Voie cutanée	0.003 mg/ cm ²	Population générale [Humain via l'environnement]	Local
	DNEL	Long terme Inhalation	15 µg/m ³	Opérateurs	Local
	DNEL	Court terme Inhalation	80 µg/m ³	Opérateurs	Local
	DNEL	Long terme Voie cutanée	3.33 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systemique
	DNEL	Court terme Inhalation	10.6 mg/m ³	Opérateurs	Systemique
	DNEL	Long terme Inhalation	10.6 mg/m ³	Opérateurs	Systemique

PNEC

Nom du produit/composant	Type	Description du milieu	Valeur	Description de la Méthode
Agilent Torr Seal - part B - Hardener 2,2'-monodiéthylamine	-	Eau douce	0.56 mg/l	-
	-	Eau de mer	0.056 mg/l	-
	-	Sédiment d'eau douce	1072 mg/kg	-
	-	Sédiment d'eau de mer	107.2 mg/kg	-
	-	Usine de Traitement d'Eaux Usées	6 mg/l	-
	-	Sol	7.97 mg/kg	-
4,4'-isopropylidènediphénol	-	Eau douce	0.018 mg/l	-
	-	Eau de mer	0.016 mg/l	-
	-	Usine de Traitement d'Eaux Usées	320 mg/l	-
	-	Sédiment d'eau douce	2.2 mg/kg	-
	-	Sédiment d'eau de mer	0.44 mg/kg	-
	-	Sol	3.7 mg/kg	-
2-pipérazin-1-yléthylamine	-	Eau douce	0.058 mg/l	-
	-	Eau de mer	0.0058 mg/l	-
	-	Usine de Traitement d'Eaux Usées	250 mg/l	-
	-	Sédiment d'eau douce	215 mg/kg	-
	-	Sédiment d'eau de mer	21.5 mg/kg	-
	-	Sol	42.9 mg/kg	-

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

: Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Mesures de protection individuelle

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Mesures d'hygiène** : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.
- Protection des yeux/du visage** : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes anti-éclaboussures chimiques et/ou écran facial. En cas de danger par inhalation, un respirateur facial intégral peut être exigé.
- Protection de la peau**
- Protection des mains** : Lorsqu'utilisé comme prévu avec les instruments Agilent, aucun contact direct avec la substance chimique n'est attendu lors de l'utilisation du produit. Cependant, pour éviter un contact accidentel par éclaboussement, il convient de porter les équipements de protection de bonne qualité suivants :
- Matériau des gants: Caoutchouc nitrile
Épaisseur des gants : > 0.4 mm
Temps de traversée : > 480 minutes
- Le choix de gants appropriés doit être basé non seulement sur le matériau employé mais aussi sur d'autres propriétés de qualité, lesquelles peuvent varier entre les différents fabricants.
Contactez votre fabricant de gants pour connaître les temps de traversée exacts et assurez-vous de bien respecter les normes.
- Protection corporelle** : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.
- Autre protection cutanée** : Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation. Recommandé: Type de filtre : A (EN 14387)
- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Aspect**

- État physique** : Agilent Torr Seal - part A Liquide.
- Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B Liquide.
- Hardener
- Couleur** : Agilent Torr Seal - part A Blanc cassé.
- Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B Vert.
- Hardener

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- Odeur** : Agilent Torr Seal - part A Légère.
- Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B Ammoniacale.
- Hardener
- Seuil olfactif** : Agilent Torr Seal - part A Non disponible.
- Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B Non disponible.
- Hardener
- Point de fusion/point de congélation** : Agilent Torr Seal - part A Non disponible.
- Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B Non disponible.
- Hardener
- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** : Agilent Torr Seal - part A >260°C
- Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B >100°C
- Hardener
- Inflammabilité** : Agilent Torr Seal - part A Non applicable.
- Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B Non applicable.
- Hardener
- Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité** : Agilent Torr Seal - part A Non disponible.
- Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B Non disponible.
- Hardener
- Point d'éclair** : Agilent Torr Seal - part A Vase ouvert: >200°C
- Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B Vase clos: >100°C
- Hardener

Température d'auto-inflammabilité	Nom des composants	°C	Méthode
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener		
	2,2'-monodiéthylamine	358	-
	4,4'-isopropylidènediphénol	510	-

- Température de décomposition** : Agilent Torr Seal - part A Non disponible.
- Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B Non disponible.
- Hardener

- pH** : Agilent Torr Seal - part A Non disponible.
- Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B >7
- Hardener

- Viscosité** : Agilent Torr Seal - part A Non disponible.
- Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B Non disponible.
- Hardener

Solubilité(s)	Support	Résultat
	Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin eau	Insoluble
	Agilent Torr Seal - part B - Hardener eau	Insoluble

- Coefficient de partage: n-octanol/eau** : Agilent Torr Seal - part A Non applicable.
- Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B Non applicable.
- Hardener

- Pression de vapeur** :

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Nom des composants	Pression de vapeur à 20 °C			Pression de vapeur à 50 °C		
	mm Hg	kPa	Méthode	mm Hg	kPa	Méthode
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700)	<0	<0	EU A.4	-	-	-
Agilent Torr Seal - part B - Hardener 2,2'-monodiéthylamine	0.16	0.021	-	-	-	-
4,4'-isopropylidènediphénol	0	0	OECD 104	0	0	OECD 104

Taux d'évaporation : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Non disponible.
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Non disponible.

Densité relative : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin 1.57
Agilent Torr Seal - part B - Hardener 1.65

Densité de vapeur : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Non disponible.
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Non disponible.

Propriétés explosives : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Non disponible.
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Non disponible.

Propriétés comburantes : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Non disponible.
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Non disponible.

Caractéristiques particulières

Taille des particules moyenne : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Non applicable.
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Non applicable.

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants. Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
10.2 Stabilité chimique	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Le produit peut éventuellement être instable dans certaines conditions de stockage et d'utilisation. Voir "Possibilité de réactions dangereuses" pour plus d'informations. Le produit peut éventuellement être instable dans certaines conditions de stockage et d'utilisation. Voir "Possibilité de réactions dangereuses" pour plus d'informations.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Initiateurs radicalaires, peroxydes, matières fortement basiques et fortement acides ou métaux réactifs. En cas de contact avec ces substances, risque de polymérisation exothermique incontrôlée. Des réactions dangereuses ou une instabilité sont constatées dans certaines conditions de stockage ou d'utilisation. Initiateurs radicalaires, peroxydes, matières fortement basiques et fortement acides ou métaux réactifs. En cas de contact avec ces substances, risque de polymérisation exothermique incontrôlée. Des réactions dangereuses ou une instabilité sont constatées dans certaines conditions de stockage ou d'utilisation.
10.4 Conditions à éviter	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
10.5 Matières incompatibles	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes. Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes. les acides alcalis hydrocarbures halogénés 2,2'-iminodi(éthylamine) copper alloys Alliages de nickel Agents nitrosants
10.6 Produits de décomposition dangereux	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë

Torr Seal, Part Number 9530001

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Agilent Torr Seal - part B - Hardener				
2,2'-monodiéthylamine	DL50 Voie cutanée	Lapin	1090 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	1080 mg/kg	-
4,4'-isopropylidènediphénol	DL50 Voie cutanée	Lapin	3600 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	1200 mg/kg	-
2-pipérazin-1-yléthylamine	DL50 Voie cutanée	Lapin - Mâle	866 mg/kg	-
2-(3,4-epoxycyclohexyl) éthyltriméthoxysilane	DL50 Voie cutanée	Lapin - Mâle, Femelle	6741 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat - Mâle, Femelle	13161 mg/kg	-

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Voie orale (mg/kg)	Voie cutanée (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
Agilent Torr Seal - part B - Hardener					
Agilent Torr Seal - part B - Hardener	4374.5	4176.1	N/A	N/A	N/A
2,2'-monodiéthylamine	1080	1090	N/A	N/A	N/A
4,4'-isopropylidènediphénol	N/A	3600	N/A	N/A	N/A
2-pipérazin-1-yléthylamine	500	866	N/A	N/A	N/A
2-(3,4-epoxycyclohexyl)éthyltriméthoxysilane	13161	6741	N/A	N/A	N/A

Irritation/Corrosion

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700)	Yeux - Faiblement irritant	Lapin	-	100 mg	-
	Peau - Irritant moyen	Lapin	-	24 heures 500 uL	-
	Peau - Irritant puissant	Lapin	-	24 heures 2 mg	-
Agilent Torr Seal - part B - Hardener					
2,2'-monodiéthylamine	Peau - Irritant moyen	Lapin	-	500 mg	-
4,4'-isopropylidènediphénol	Yeux - Irritant puissant	Lapin	-	24 heures 250 ug	-
	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	250 mg	-
	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
2-pipérazin-1-yléthylamine	Yeux - Irritant moyen	Lapin	-	24 heures 20 mg	-
	Peau - Irritant puissant	Lapin	-	24 heures 5 mg	-
2-(3,4-epoxycyclohexyl) éthyltriméthoxysilane	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	500 mg	-

Sensibilisant**Conclusion/Résumé** : Non disponible.**Mutagénicité****Conclusion/Résumé** : Non disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**Cancérogénicité**

On a observé que la cancérogénicité de cette substance se manifeste lorsque de la poussière respirable est inhalée dans des quantités donnant lieu à une réduction sensible des mécanismes d'élimination des particules dans le poumon.

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin 2,2'-[méthylènebis(p-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires
Agilent Torr Seal - part B - Hardener 4,4'-isopropylidènediphénol	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Quartz (SiO ₂) 2-pipérazin-1-yléthylamine	Catégorie 1 Catégorie 1	inhalation -	poumons -

Danger par aspiration

Non disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B - Hardener
Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation, Yeux.
Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation, Yeux.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B - Hardener
Aucun effet important ou danger critique connu.
Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B - Hardener
Aucun effet important ou danger critique connu.
Corrosif pour le tube digestif. Provoque des brûlures.

Contact avec la peau : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B - Hardener
Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B - Hardener
Provoque une sévère irritation des yeux.
Provoque de graves lésions des yeux.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin
Agilent Torr Seal - part B - Hardener
Aucune donnée spécifique.
Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
poids fœtal réduit
augmentation de la mortalité fœtale
malformations du squelette

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Ingestion	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette
Contact avec la peau	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette
Contact avec les yeux	: Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part B - Hardener	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmolement rougeur

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

Effets potentiels immédiats : Non disponible.

Effets potentiels différés : Non disponible.

Exposition prolongée

Effets potentiels immédiats : Non disponible.

Effets potentiels différés : Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Généralités : Agilent Torr Seal - part A
- Epoxy Resin Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Agilent Torr Seal - part B
- Hardener Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité : Agilent Torr Seal - part A
- Epoxy Resin Aucun effet important ou danger critique connu.
Agilent Torr Seal - part B
- Hardener Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Agilent Torr Seal - part A
- Epoxy Resin Aucun effet important ou danger critique connu.
Agilent Torr Seal - part B
- Hardener Aucun effet important ou danger critique connu.

Torr Seal, Part Number 9530001

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Toxicité pour la reproduction : Agilent Torr Seal - part A Aucun effet important ou danger critique connu.
 - Epoxy Resin
 Agilent Torr Seal - part B Peut nuire à la fertilité.
 - Hardener

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Agilent Torr Seal - part B - Hardener Contient une ou plusieurs substances considérées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien.

11.2.2 Autres informations

Non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Exposition
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700)	Aiguë CE50 9.4 mg/l Eau douce	Algues	72 heures
Agilent Torr Seal - part B - Hardener 2,2'-monodiéthylamine	Aiguë CL50 53500 µg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	48 heures
4,4'-isopropylidènediphénol	Aiguë CL50 1014000 µg/l Eau douce	Poisson - <i>Poecilia reticulata</i>	96 heures
	Aiguë CE50 1.506 mg/l Eau de mer	Algues - <i>Prorocentrum minimum</i> - Phase de Croissance Exponentielle	72 heures
	Aiguë CE50 1000 µg/l Eau de mer	Algues - <i>Skeletonema costatum</i>	96 heures
	Aiguë CE50 7.3 mg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i> - Nouveau-né	48 heures
	Aiguë CL50 50.4 µg/l Eau de mer	Crustacés - <i>Artemia sinica</i>	48 heures
	Aiguë CL50 3.5 mg/l Eau de mer	Poisson - <i>Rivulus marmoratus</i> - Embryon	96 heures
	Chronique NOEC 2 mg/l Eau douce	Algues - <i>Chlorolobion braunii</i> - Phase de Croissance Exponentielle	4 jours
	Chronique NOEC 10 µg/l Eau de mer	Crustacés - <i>Tigriopus japonicus</i> - Nauplius	21 jours
	Chronique NOEC 30 µg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i> - Nouveau-né	21 jours
	Chronique NOEC 0.2 µg/l Eau douce	Poisson - <i>Carassius auratus</i> - Adulte	90 jours
2-pipérazin-1-yléthylamine	Aiguë CL50 2190000 µg/l Eau douce	Poisson - <i>Pimephales promelas</i>	96 heures

12.2 Persistance et dégradabilité

Nom du produit/ composant	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700)	OECD 301F Biodégradabilité facile - Essai de respirométrie manométrique	5 % - Non facilement - 28 jours	-	-

Torr Seal, Part Number 9530001

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Agilent Torr Seal - part B - Hardener 4,4'-isopropylidènediphénol	OECD 301F Biodégradabilité facile - Essai de respirométrie manométrique	74.7 à 81.4 % - Facilement - 28 jours	-	-
2-pipérazin-1-yléthylamine	OECD 301F Biodégradabilité facile - Essai de respirométrie manométrique	0 % - Non facilement - 28 jours	-	-

Nom du produit/ composant	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700)	-	-	Non facilement
Agilent Torr Seal - part B - Hardener 2,2'-monodiéthylamine	Eau de mer 2 à 4 jours, pH 8, 20°C	-	Facilement
4,4'-isopropylidènediphénol	-	-	Facilement
2-pipérazin-1-yléthylamine	-	-	Non facilement
2-(3,4-epoxycyclohexyl) éthyltriméthoxysilane	-	-	Non facilement

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/ composant	LogP _{ow}	FBC	Potentiel
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700)	2.64 à 3.78	31	Faible
Agilent Torr Seal - part B - Hardener 2,2'-monodiéthylamine	-5.58	2.8 à 6.3	Faible
4,4'-isopropylidènediphénol	3.4	20 à 67	Faible
2-pipérazin-1-yléthylamine	-1.48	-	Faible

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Mobilité : Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

Torr Seal, Part Number 9530001

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Agilent Torr Seal - part B - Hardener

Contient une ou plusieurs substances considérées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux : Il se peut que la classification du produit satisfasse aux critères de déchets dangereux.

Emballage

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

Précautions particulières : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les contenants vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3316	UN3316	UN3316
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	TROUSSE CHIMIQUE	CHEMICAL KIT	Trousse chimique
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9 	9 	9 
14.4 Groupe d'emballage	II	II	II
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui.	Oui.	Oui. La marque de substance dangereuse pour l'environnement n'est pas exigée.

Informations complémentaires

ADR/RID

: Le marquage relatif à une substance dangereuse pour l'environnement n'est pas exigé en cas de transport dans des quantités inférieures ou égales à 5 L ou 5 kg.

Numéro d'identification du danger 90

Quantité limitée See SP 251

Dispositions particulières 251, 340, 671

Code tunnel (E)

Torr Seal, Part Number 9530001

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- IMDG** : Le marquage relatif à un polluant marin n'est pas exigé en cas de transport dans des quantités inférieures ou égales à 5 L ou 5 kg.
Urgences F-A, _S-P_
Dispositions particulières 251, 340
- IATA** : Le marquage relatif à une substance dangereuse pour l'environnement peut être affiché s'il est exigé par d'autres réglementations sur le transport.
Limitation de quantité Avion passager et avion cargo: 10 kg. Instructions d'emballage 960. Avion cargo uniquement: 10 kg. Instructions d'emballage 960. Quantités limitées - Avion passager: 1 kg. Instructions d'emballage Y960.
Dispositions particulières A44, A163
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.
- 14.7 Transport en vrac conformément aux instruments IMO** : Non disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Nom des composants	Propriété intrinsèque	Statut	Numéro de référence	Date de révision
Agilent Torr Seal - part B - Hardener 4,4'-Isopropylidènediphénol	Toxique pour la reproduction	Recommandé	ED/01/2018	10/1/2019
4,4'-Isopropylidènediphénol	Propriétés de perturbation endocrinienne pour l'homme	Recommandé	ED/01/2018	10/1/2019
4,4'-Isopropylidènediphénol	Propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement	Recommandé	ED/01/2018	10/1/2019

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux

Produit / Nom des composants	Identifiants	Désignation [Utilisation]
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin		3
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Agilent Torr Seal - part B - Hardener		3
4,4'-isopropylidènediphénol		30 30 66

- Étiquette** : Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Non applicable.
 Agilent Torr Seal - part B - Hardener Réservé aux utilisateurs professionnels.

Torr Seal, Part Number 9530001

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Autres Réglementations UE

Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)

Non inscrit.

Consentement préalable en connaissance de cause (PIC) (649/2012/EU)

Non inscrit.

les polluants organiques persistants

Non inscrit.

Directive Seveso

Ce produit est contrôlé selon la directive Seveso.

Critères de danger

Catégorie
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin E2
Agilent Torr Seal - part B - Hardener E2

Réglementations nationales

Nom du produit/ composant	Nom de la liste	Nom sur la liste	Classification	Notes
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin dioxyde de titane	Limites d'exposition professionnelle - France	titane (dioxyde de) en Ti; dioxyde de titane	Carc. C2	-
Agilent Torr Seal - part B - Hardener 4,4'-isopropylidènediphénol	Limites d'exposition professionnelle - France	bisphénol A (poussières inhalables)	Repro. R1B	-

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-7 : Agilent Torr Seal - part B - Hardener
2,2'-monodiéthylamine
Quartz (SiO₂)
RG 49, RG 49bis
RG 25

Surveillance médicale renforcée : Décret n° 2012-135 du 30 janvier 2012 relatif à l'organisation de la médecine du travail: non concerné

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Non inscrit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Ce produit contient des substances pouvant nécessiter une évaluation du risque chimique.

Torr Seal, Part Number 9530001

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Abréviations et acronymes : ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
 CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
 DMEL = dose dérivée avec effet minimum
 DNEL = Dose dérivée sans effet
 Mention EUH = mention de danger spécifique CLP
 N/A = Non disponible
 PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques
 PNEC = concentration prédite sans effet
 RRN = Numéro d'enregistrement REACH
 vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411	Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul
Agilent Torr Seal - part B - Hardener Skin Corr. 1B, H314 Skin Sens. 1, H317 Repr. 1B, H360F Aquatic Chronic 2, H411	Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul

Texte intégral des mentions H abrégées

Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin H315 H317 H319 H335 H351 H400 H410 H411 Agilent Torr Seal - part B - Hardener H302 H311 H312 H314 H317 H318 H335 H341 H351 H360F H361fd H372 H400 H410 H411 H412	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Susceptible de provoquer le cancer. Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Nocif en cas d'ingestion. Toxique par contact cutané. Nocif par contact cutané. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Susceptible de provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
--	--

Torr Seal, Part Number 9530001

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

<p>Agilent Torr Seal - part A - Epoxy Resin Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1 Aquatic Chronic 2 Carc. 2 Eye Irrit. 2 Skin Irrit. 2 Skin Sens. 1 STOT SE 3</p> <p>Agilent Torr Seal - part B - Hardener Acute Tox. 3 Acute Tox. 4 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1 Aquatic Chronic 2 Aquatic Chronic 3 Carc. 2 Eye Dam. 1 Muta. 2 Repr. 1B Repr. 2 Skin Corr. 1B Skin Sens. 1 Skin Sens. 1B STOT RE 1 STOT SE 3</p>	<p>TOXICITÉ À COURT TERME (AIGUË) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1 TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1 TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 2 CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 2 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2 CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1 TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE - Catégorie 3</p> <p>TOXICITÉ AIGUË - Catégorie 3 TOXICITÉ AIGUË - Catégorie 4 TOXICITÉ À COURT TERME (AIGUË) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1 TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1 TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 2 TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 3 CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 2 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 1 MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES - Catégorie 2 TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 1B TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 2 CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 1B SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1 SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE - Catégorie 1 TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE - Catégorie 3</p>
--	--

Date d'édition/ Date de révision : 03/04/2024

Date de la précédente édition : 03/10/2023

Version : 4

Avis au lecteur

Exclusion de responsabilité: Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.